



# L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

01 mars 2021

## RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE

BNP PARIBAS

### VOS REPRESENTANTS



CEDRIC  
GRENIER

06 97 92 25 69



ALEXANDRA  
GROLEAS

06 68 49 63 91



LAETITIA  
GUICHARD

06 98 37 44 95



ALEXANDRE  
BERTHELOT

06 98 37 54 31



CAROLINE  
MELON

06 60 19 88 86



ISABELLE  
VION

06 62 84 53 89



JEAN PIERRE  
FEUTRY



MAGALI  
FRAILLON



OLIVIER PIERSON



JULIE LEQUEUX

**LE CSEE du 25 février ne s'est pas déroulé comme prévu par la Direction...**

**TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES** ont quitté la séance. En cause, les projets et restructurations que vous ne cessez de subir tout en voyant les variables baisser, le nombre de vos collègues s'écrouler et vos charges de travail s'amplifier...

La CFDT a insisté pour faire connaître au directeur de Région votre malaise ([lisez ici la déclaration](#)).

**Nous ne pouvons que regretter que toutes les organisations syndicales n'aient pas souhaité être présentes pour vous défendre face au nouveau projet (encore un) que va subir le réseau dès le prochain quadrimestre. Seules la CGT et la CFDT sont restées pour vous représenter...**

**De quel projet parle-t-on ?**

### LE CRC DÉBARQUE EN AGENCE

Le Servicing devait alléger les tâches incombant aux agences et libérer du temps commercial. Quand on espérait avoir plus de temps pour faire notre travail, BNPP voit une occasion de diminuer encore les effectifs en agence via 2 solutions.

#### CRÉATION D'UN POSTE MI-CONSEILLER/MI-CRC

##### C'est quoi ?

Un conseiller consacra 2 à 6 demi-journées par semaine à l'activité Servicing.

##### Qui sera concerné ?

Certains conseillers des agences considérées par la Direction comme « à faible flux ». La Région refuse de donner une définition plus précise.

##### En pratique ça donnera quoi ?

Une activité en plus de l'actuelle, sur des journées fixes chaque semaine. Un objectif de performance CRC/Servicing apparaîtra dans le MOTIV individuel des salariés concernés. Les objectifs « traditionnels » seront proratisés pour tenir compte du temps passé sur la nouvelle mission de Servicing.

Les salariés resteront en poste dans leur agence. La Direction promet qu'un espace de travail dédié leur sera consacré.

#### TRANSFORMATION DE POSTE DE CONSEILLER EN « CONSEILLER SERVICING »

##### C'est quoi ?

Une transformation de votre contrat de travail de « conseiller en agence » en « conseiller servicing » (CRC)

##### Qui sera concerné ?

Des conseillers dont le poste serait supprimé sans pouvoir leur trouver un poste de repli et sans pouvoir les intégrer au CRC existant.

##### En pratique ça donnera quoi ?

Les salariés continueront à caler leur rythme de travail à ceux de leur agence habituelle (ou autre site d'accueil) mais seront rattachés aux équipes du CRC. La Direction promet qu'un espace de travail dédié leur sera consacré.

Ce poste sera fermé au départ du salarié et permettra juste d'intégrer au CRC des conseillers tout en conservant temporairement un bassin d'emploi.

**Quand ?** A partir du printemps dans certaines régions avec une généralisation à la fin du 2eme trimestre

La CFDT a exprimé à la Direction de Région sa forte inquiétude. Nul doute que ce projet rajouté à l'élargissement des horaires de travail le soir, la mutualisation des fonds de commerce et le déploiement de l'outil CONTACT, amène le réseau d'agences à devenir un réseau de plateforme téléphonique. Ce projet va également isoler des salariés qui auront du mal à trouver leur place dans ces nombreuses transformations.

**Plus que jamais vos élus CFDT sont là pour vous.**

